



CARROFLEX DTG

**MORTIER-COLLE C2S1 ET / EG
DOUBLE TAUX DE GÂCHAGE**

- Consistance fluide ou normale
- Simple encollage jusqu'à 100x100 cm (consistance fluide)
- Spécial façade et sols chauffants
- Spécial très grands formats
- Temps ouvert allongé
- Résistant au glissement (consistance normale)

DONNÉES TECHNIQUES

CONSOMMATION : de 3,5 à 7 kg/m²

OUTILLAGE : taloche crantée U3, U6, U9, demi-lune ø 20 mm

FORMAT DE CARREAUX : jusqu'à 3 600 cm², de 3 600 cm² à 10 000 cm² (cf.FT)

TEMPS OUVERT PRATIQUE : env. 30 min à +23°C



DESCRIPTION

Mortier-colle monocomposant à adhérence améliorée déformable à double taux de gâchage classé **C2S1 ET (consistance normale)** et **C2S1 EG (consistance fluide)** pour la pose de revêtements céramiques. Disponible en gris et blanc.

DESTINATION

SOL INTÉRIEUR EN LOCAUX P3 AU PLUS

SOL EXTÉRIEUR balcons, loggias, terrasses, plages de piscine...

MUR INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

NEUF ET RÉNOVATION

Particulièrement adapté à la pose de carrelage et pierre naturelle :

- en façade jusqu'à une hauteur de 28 m
- de surface jusqu'à 3 600 cm² en murs intérieurs
- sur sol chauffant y compris PRE
- sur plancher béton sur vide sanitaire ou local non chauffé

Et plus particulièrement au sol pour les carreaux certifiés UPEC :

- de surface jusqu'à 10 000 cm²
- d'éclatement compris entre 3 et 8 (rapport longueur / largeur)

Pour la pose de grands formats en mur et de carreaux minces grands formats en sol : nous consulter.

CARACTÉRISTIQUES

- Présentation : poudre grise et blanche
- Densité apparente : 1,2
- Composition : liant hydraulique, résine plastifiante, charges minérales et adjuvants
- A très faible émission de C.O.V. (composés organiques volatils) : classée EC1-R^{PLUS} et A+

SUPPORTS

Ils doivent être conformes au NF DTU 52.2 et aux CPT du CSTB en vigueur :

Mur extérieur :

- Béton
- Enduit de ciment traditionnel ou d'imperméabilisation classé CSIV selon NF DTU 26.1

Mur intérieur :

- Béton
- Enduit de ciment traditionnel ou d'imperméabilisation classé CSIV selon NF DTU 26.1
- Plaque de plâtre hydrofugée ou non
- Carreau de terre cuite monté à liant ciment ou à liant plâtre
- Bloc de béton cellulaire monté à liant ciment ou à liant plâtre
- Panneau de bois CTB-H / OSB3, CTB-X et plaque de fibre ciment (petites dimensions)
- **CARROSEC 2** nécessaire selon le degré d'exposition à l'eau du local

Sols intérieurs :

- Dallage sur terre-plein
- Dalle ou chape sur isolant ou couche de désolidarisation
- Dalle ou chape adhérente
- Plancher béton avec continuité sur appui :
 - en dalle pleine béton coulée en œuvre
 - sur bacs acier collaborants
 - constitué de dalles alvéolées avec dalle collaborante rapportée
- Plancher à poutrelles et entrevous
- Sol chauffant selon DTU 65-14 y compris réversible et selon DTU 65-7
- Plancher béton sur vide sanitaire ou local non chauffé

Sol extérieur* :

- Dallage sur terre-plein¹
- Plancher béton
- Protection lourde sur étanchéité
- Forme de pente (hors DTU 52.2)

* Pour sauvegarder le plan de collage, il est conseillé de mettre en œuvre le système de drainage sous carrelage **SYSTÈME BALTERRA**.



¹ Sans risque de remontées capillaires et avec présence d'un système de drainage périphérique.

Supports rénovation intérieure :

carrelage, granito, pierre naturelle, dalle semi-flexible, PVC homogène en lé, traces de colle acrylique, vinylique, colle bitumineuse, peinture de sol, béton avec finition par saupoudrage ou coulis, terre cuite et résine de sol, chape asphalte, panneau de bois CTB-H/OSB3, CTB-X et parquet à lames ragréé.

Supports hors DTU 52.2 :

- Chape sèche
- Dalle et chape allégées
- Résine d'étanchéité sablée
- Chape fluide ciment : respecter les exigences indiquées dans l'Avis Technique de la chape
- Chape fluide anhydrite : respecter les exigences indiquées dans l'Avis Technique de la chape (utiliser de préférence **CARROFLUID SCA**) sinon primer au préalable la chape avec **CEGEPRIAN** avant **CARROFLEX DTG**.
- Plancher rayonnant électrique selon CPT PRE en vigueur

Supports à exclure : enduit pelliculaire (épaisseur ≤ 3 mm), plâtre, métal.

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

Ils doivent être conformes au NF DTU 52.2 P1-2 en vigueur.

Vérifier que ces revêtements sont adaptés à l'usage prévu :

- Grès de tous types
- Faïence
- Mosaïque de pâte de verre et émaux
- Plaquette de terre cuite et carreaux de terre cuite
- Carreau à liant ciment
- Pierre naturelle conforme à la norme NF B 10-601

Pour les pierres naturelles, utiliser uniquement **CARROFLEX DTG** blanc.

Au mur : le poids maximum est de 40 kg/m²

En sol intérieur : l'éclatement des carreaux peut être de 1 à 8 avec une longueur maximum de 120 cm.

En sol extérieur : l'éclatement des carreaux est de 1 à 3 avec une longueur maximum de 60 cm.

Dimensions des revêtements :

Destination Revêtement	Mur intérieur (cm ²)	Sol intérieur (cm ²)	Sol extérieur (cm ²)	Mur extérieur ≤ 6m de haut	Mur extérieur ≤ 28m de haut
Faïence	S ≤ 3 600 ⁽¹⁾				
Carreau de terre cuite	S ≤ 900	S ≤ 900	S ≤ 900	S ≤ 900	S ≤ 300
Pâte de verre	S ≤ 120	S ≤ 300	S ≤ 300	S ≤ 120	
Carreau à liant ciment	S ≤ 500	S ≤ 3 600			
Grès E > 0.5%	S ≤ 3 600 ⁽¹⁾	S ≤ 10 000 ⁽²⁾	S ≤ 2 200	S ≤ 3 600	S ≤ 2 200
Grès E ≤ 0.5%	S ≤ 3 600 ⁽¹⁾	S ≤ 10 000 ⁽²⁾	S ≤ 2 200	S ≤ 2 200	S ≤ 2 200
Pierre naturelle p > 2%	S ≤ 3 600 ⁽¹⁾	S ≤ 3 600	S ≤ 3 600	S ≤ 3 600	S ≤ 2 200
Pierre naturelle p ≤ 2%	S ≤ 3 600 ⁽¹⁾	S ≤ 3 600	S ≤ 3 600	S ≤ 2 200	S ≤ 2 200

E : Coefficient d'absorption - S : Surface maxi des carreaux - P : porosité
Sur panneaux de bois et plaque de fibre de ciment : S ≤ 1 200 cm²

(1) Surface autorisée de 2 200 à 3 600 cm² uniquement sur béton, enduit ciment et béton cellulaire.

(2) Jusqu'à 2 200 cm² sur PRE ; De 2 200 à 3 600 cm² sur PRE (hors CPT);
Jusqu'à 10 000 cm² sur plancher chauffant à eau selon DTU 65.14.

Mur intérieur en rénovation : S ≤ 3 600 cm² (voir (1) ci-dessus).

Sol intérieur en rénovation : S ≤ 3 600 cm², excepté pour terre cuite.

MISE EN ŒUVRE

Se référer aux règles de l'art en vigueur (DTU, CPT...).

Conditions de travail

Température d'utilisation : de +5°C à +30°C

Ne pas utiliser en période de gel, protéger pendant la prise par temps très chaud et sec.

Sur sols chauffants, arrêter le chauffage 48 heures avant la pose.

Par temps chaud, sec ou sur support très poreux, humidifier la veille ou quelques heures avant la pose.

Préparation du support

Le support doit être propre, sain, résistant, plan, exempt de trace d'huile et ne doit pas ressuer l'humidité.

Support neuf

Age du support :

- Dallage sur terre-plein : minimum 1 mois
- Plancher béton : minimum 2 mois après enlèvement des étais
- Chape ou dalle désolidarisée : minimum 15 jours
- Chape et dalle adhérente : minimum 1 mois
- Béton mural : minimum 2 mois
- Enduit ciment : minimum 48 h en intérieur et minimum 3 semaines en extérieur
- Carreau de terre cuite et bloc de béton cellulaire : minimum 1 jour

La planéité requise est de :

- 5 mm sous la règle de 2 m et de 2 mm sous le réglet de 0,20 m jusqu'à 3600 cm².
- 3 mm sous la règle de 2 mm et de 1 mm sous le réglet de 0,20 m de 3600 à 10 000 cm².

Reprendre les défauts de planéité avec **CARROFLEX DTG** par rebouchage localisé (10 mm maximum) et laisser durcir de 24 à 48 heures, selon la température ambiante, avant de procéder à la pose des carreaux.

En extérieur, le support doit présenter une pente minimum de 1,5 %.

Sur chape anhydrite : primer avec **CEGEPRIAN**.

Support ancien

Vérifier l'adhérence du revêtement :

- **Carreaux, pierres naturelles, granito, dalles semi-flexibles** : par examen visuel et par sondage sonore.

- **Peintures de sol** : par examen visuel et par test de quadrillage.

- **Résine de sol et terre cuite** : nous consulter

Préparer le support :

- **Pierres naturelles, granito et béton avec finition par saupoudrage ou coulis** : poncer la surface du revêtement et aspirer.

- **Carreaux non émaillés et pâte de verre** : laver avec une lessive sodée et rincer à l'eau.

- **Carreaux émaillés ou polis** : laver avec une lessive sodée et rincer à l'eau.

- **Dalles semi-flexibles** : laver avec une lessive sodée ou un décapant approprié au traitement de surface existant et rincer à l'eau.

- **Peintures de sol** : poncer la surface et dépolir par aspiration.¹⁻³

- **Sillons de colle acrylique, vinylique et néoprène** : éliminer au maximum par grattage au scraper.²⁻³

- **Sillons de colle bitume** : dépolir soigneusement et éliminer les particules non adhérentes.¹⁻³

- **Chape asphalte** : grenailler et aspirer.¹⁻³

- **Terre cuite et résine de sol** : nous consulter.

- **Parquet à lames** : primer avec **PRESOL** et ragréer en 5 mm avec un des ragréages fibrés de la gamme CEGECOL.

